

LES FACTEURS LUMINEUX DES
ESPACES PUBLICS NOCTURNES.
ETHNOGRAPHIE SENSIBLE DES PLACES
SCHUMAN (GRENOBLE)
ET DES TERREAUX (LYON)

Sandra FIORI¹, Rachel THOMAS², *responsables scientifiques*³

LES PRATIQUES DES CONCEPTEURS LUMIÈRE
À L'ÉPREUVE DES AMBIANCES

Depuis plusieurs années, les formes d'éclairage urbain impulsées par les concepteurs lumière invitent à étudier les usages nocturnes de l'espace public au-delà des thématiques sécuritaire ou esthétique. En quoi les dispositifs qu'ils mettent en œuvre affectent-ils le caractère public d'un lieu ? Ou plutôt, comment les usages de l'espace – pris ici au sens des conduites en public –, qualités spatiales et effets lumineux interagissent-ils dans la construction d'ambiances nocturnes ?

¹ Maître-assistante à l'École d'Architecture de Montpellier, champ « Urbanisme et projet urbain », et chercheuse au Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain (CRESSON, UMR CNRS 1563) à l'École d'Architecture de Grenoble.

² Docteur de l'École Polytechnique de l'Université de Nantes, diplômée en sociologie, chargée de recherche CNRS au CRESSON.

³ Chercheurs ayant collaboré à la recherche : Sandra FIORI (CRESSON), Rachel THOMAS (CRESSON), Nicolas RÉMY (CRESSON), Éric MONIN (CERMA).

La problématique des ambiances développée au CRESSON nous a permis de poser plus explicitement l'hypothèse selon laquelle la construction du caractère public d'un lieu se jouerait dans les relations de co-détermination suivantes : alors que les qualités architecturales et physiques du lieu mobilisent des manières d'être spécifiques, dans le même temps, les attitudes perceptives et expressives des passants contribuent à en moduler et en reconfigurer l'environnement spatial et sensible.

L'étude empirique a porté sur la place Schuman à Grenoble et la place des Terreaux à Lyon. Lieu de passage à l'architecture contemporaine d'un côté, lieu historique et central de l'autre, ces deux places offrent des usages spatiaux et temporels *a priori* différents. Choies pour ces différences, elles présentent en outre un dispositif d'éclairage commun : éclairage général indirect par illumination des façades ; éclairage complémentaire par fibres optiques au sol.

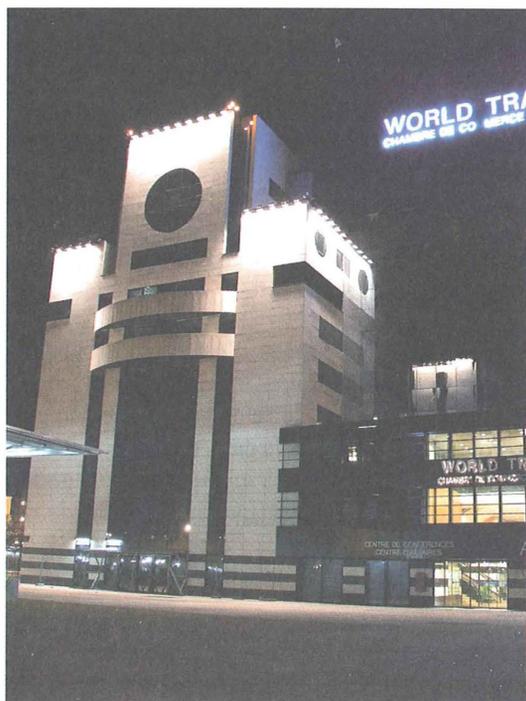


Illustration 1 – Place Schuman, éclairage indirect par illumination des façades et constellation lumineuse au sol. (© UMR CNRS 1563)



Illustration 2 – Place des Terreaux, éclairage indirect par illumination des façades et trame de fontaines lumineuses au sol. (© UMR CNRS 1563)

LE CROISEMENT DE PLUSIEURS MÉTHODES *IN SITU*

Pour chaque terrain, les ambiances ont été étudiées au moyen de plusieurs méthodes parallèles croisées dans l'analyse.

Les conduites usagères – ici les modes de déplacement⁴ et de relation à autrui –, ont été observées par des enregistrements vidéo *in situ* permettant une analyse récurrente *a posteriori*. Dans le but de comparer différents contextes, dans chaque lieu, les prises de vue ont été réalisées : de nuit en soirée et de jour à l'heure du déjeuner ; le long des trajets les plus empruntés ; en fonction d'une variété de modes de traversée (seul ou à plusieurs/à pied, à vélo ou en rollers).

⁴ Il a été choisi de privilégier l'observation des passants en situation de cheminement car cette situation, bien que jusqu'ici peu étudiée en tant que telle, constitue une forme privilégiée de pratique de l'espace public engageant en outre – par hypothèse – un rapport au lieu et à autrui spécifique.



Illustrations 3 & 4 – Filimage en zoom des cheminements des passants, de jour et de nuit (place Schuman). (© UMR CNRS 1563)

Croisant ces différentes situations, l'analyse typologique des conduites s'est appuyée plus précisément sur l'observation d'indices comportementaux relatifs aux orientations perceptives, aux modes de cheminement et à la gestuelle des passants (trajectoire, allure de déplacement, démarche, postures et mouvements).

Parallèlement aux prises de vue, une analyse architecturale et des dispositifs lumineux détaillée a été mise en œuvre. En particulier, des mesures de luminances ponctuelles, destinées à caractériser un ensemble de scènes visuelles nocturnes le long des trajets-types, ont été confrontées aux résultats issus des observations vidéo et ont permis d'affiner, sous forme d'hypothèses, l'interprétation des liens entre conduites des passants et qualités spatio-lumineuses des lieux.

L'HOMOGENÉITÉ DES CONDUITES EN PUBLIC : UNE NEUTRALISATION DU RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT ?

L'étude a d'abord mis en évidence la faible variation des conduites des passants à l'égard des différents contextes étudiés.

Du point de vue spatial, d'un trajet à l'autre pour un même espace, mais aussi d'une place à l'autre, les conduites se décrivent sur un mode assez homogène et « fonctionnel » : cheminements rapides, d'allure régulière, semblant répondre au plus court chemin...

L'observation comparée des conduites diurnes et nocturnes ne présente pas non plus de différences très marquées : dans les deux cas, les variations des conduites des passants semblent moins liées à l'environnement qu'à l'instrumentation corporelle (regarder en l'air en téléphonant...), à la situation d'usage (cheminer à plusieurs en conversant...) ou au type d'usager (démarche souple des jeunes...).

De tels résultats interrogent alors l'efficacité sensori-moteur des mises en lumière, pourtant tout sauf « neutres », des deux places étudiées. En particulier, les changements d'orientation visuelle, peu marqués de nuit et relevant plutôt du coup d'œil discret porté alentour, tendent à minimiser la dimension esthétique de ces mises en lumière. Est-ce à dire que les dispositifs d'aménagement nocturne n'agissent pas sur la perception et les conduites des passants ? Cette neutralité ne se lit-elle pas davantage comme une donnée constitutive de la sociabilité nocturne ?

Plusieurs éléments viennent relativiser ces résultats :

- Les limites liées au protocole de prise de vue vidéo, à savoir la difficulté à saisir, de nuit certains indices comportementaux, ainsi que la décontextualisation liée au filmage en zoom des passants.
- Les caractéristiques propres aux lieux qui, chacun à leur manière, favorisent le panorama lointain et l'ajustement à distance des conduites.
- Le fait que l'étude empirique ait été principalement réalisée en hiver.

À ce titre, aux Terreaux, l'enquête complémentaire menée au printemps révèle la dimension ludique des fontaines lumineuses au sol : le rythme aléatoire des fontaines et leur mise en lumière dessinent aux pieds des plus jeunes des micro-espaces de glisse urbaine, de pataugeoire..., rompant ainsi avec le mode d'investissement ordinaire du lieu.



Fig. 5 – Une traversée « fonctionnelle » (place Schuman). (© UMR CNRS 1563)

MICRO-MODULATION DES AMBIANCES

Pour autant, il existe bien une modulation des ambiances, se jouant dans le ménagement de qualités et d'effets sensibles locaux.

Malgré une certaine homogénéité en effet, sur chaque terrain, les conduites des passants montrent des micro-variations, qui portent sur des indices comportementaux isolés (orientations visuelles, gestuelle) plus qu'elles ne se présentent sous la forme de styles de conduite typifiés. Place Schuman par exemple, la plus grande mobilité visuelle et l'assouplissement des postures différencie les conduites diurnes des conduites nocturnes. Bien qu'en soi insuffisants, ces indices vont dans le sens d'un certain renforcement des règles de neutralité présidant à la sociabilité publique ordinaire (« l'inattention polie »).

Surtout, l'observation des conduites des passants à l'échelle de leurs micro-variations contribue à révéler certaines qualités et effets sensibles propres aux sites, au-delà de leurs caractéristiques spatiales et formelles d'ensemble. Place des Terreaux, les textures du sol, renforcées par la lumière, peuvent ainsi modifier les trajectoires et les modes d'accroche du pied au sol des passants. Place Schuman, alors que la mise en lumière, manifestement axée sur la recherche d'une cohérence visuelle, conforte l'ambiance du lieu dans sa dominante fonctionnelle, c'est par la création d'effets locaux (reflets, variation de prégnance visuelle de la constellation lumineuse) que cette ambiance se module.

Plus généralement, l'échelle d'observation des usages adoptée dans notre recherche relativise certaines grandes catégories attribuées aux espaces urbains – rassemblement, convivialité... Mettant d'une certaine manière en cause l'identité symbolique ou formelle d'un lieu *a priori*, cette ethnographie sensible montre que le fonctionnement ordinaire d'un espace public répond à des usages concrets beaucoup moins marqués et invite en cela au développement d'une démarche de conception tirant davantage parti des potentialités d'ambiance liées aux matériaux et au public lui-même.

L'adaptation de méthodes d'analyse de type ethnographique constitue alors selon nous une piste à creuser au titre des méthodes et des outils actuellement développés par l'UMR « Ambiances architecturales et urbaines », qui visent à intégrer l'échelle des effets sensibles, la dynamique du parcours ou la question du geste dans le projet.



*Fig. 6 – Place des Terreaux, les fontaines lumineuses, obstacles ou guides ?
(© UMR CNRS 1563)*



*Fig. 7 – Place Schuman, les effets locaux de la constellation lumineuse
révélée par l'attitude des enfants. (© UMR CNRS 1563)*

RÉFÉRENCES

AUGOYARD J.-F., (1998), « Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines », *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, « Ambiances architecturales et urbaines », n° 42/43, pp. 13-23.

CHELKOFF G., THIBAUD J.-P. *et alii*, (1997), *Ambiances sous la ville, une approche écologique des espaces publics souterrains*, Grenoble, CRESSON.

FIORI S., (2000), « Réinvestir l'espace nocturne, les concepteurs lumière », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 87, pp. 73-80.

GROSJEAN M., THIBAUD J.-P. (dir.), (2001), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Éd. Parenthèses.

QUÉRÉ L., BREZGER D., (1992), « L'étrangeté mutuelle des passants », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58, pp. 89-100.

THOMAS R., (2000), *Ambiances publiques, mobilité, sociabilité. Approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes*, thèse de doctorat, sous la direction de J.-F. AUGOYARD et J.-P. THIBAUD, Université de Nantes/École d'Architecture de Grenoble, CRESSON.

sandra.fiori@grenoble.archi.fr

rachel.thomas@grenoble.archi.fr

*Centre de recherche sur l'espace sonore
et l'environnement urbain (CRESSON)*

UMR CNRS 1563 « Ambiances Architecturales et Urbaines »/

Ministère de la Culture

École d'Architecture de Grenoble

60, avenue de Constantine

BP 2636

38036 Grenoble Cedex 2

Tél. : 04 76 69 83 36